



Communiqué de presse

Les inégalités de genre dans la sphère privée : reflet des inégalités dans la sphère professionnelle ?

Bruxelles, le 13 septembre 2016 – L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes présente aujourd'hui sa nouvelle étude "Genre et emploi du temps". Cette étude examine dans quelle mesure la répartition stéréotypée du point de vue du genre des tâches ainsi que les rôles et attentes traditionnels qui en découlent ont évolué. La vie privée semble toujours être le bastion le plus tenace des inégalités de genre. Fer à repasser, mixeur ou aspirateur, ... : les chances qu'une femme utilise ces objets sont toujours beaucoup plus élevées. L'évolution vers davantage d'égalité de genre semble être à l'arrêt. L'Institut plaide en faveur d'une meilleure répartition des tâches ménagères et d'une utilisation réfléchie des moyens favorisant la conciliation entre vies privée et professionnelle pour les hommes et les femmes.

Les stéréotypes de genre sont-ils trop profondément ancrés ?

En comparaison avec les précédentes études réalisées en 1999 et 2005, et avec l'étude initiale de 1966, il semble que les progrès vers plus d'égalité de genre soient au point mort ces dernières années. En effet, depuis 2005, nous n'observons presque aucun changement dans l'emploi du temps stéréotypé sur le plan du genre des femmes et des hommes.

En outre, les schémas comportementaux restent particulièrement tenaces. *"Tout cela est fortement lié à la force de l'habitude. Une personne qui depuis son plus jeune âge réalise une tâche et la répète fréquemment, va davantage l'intégrer comme étant "la sienne" et, au bout d'un certain temps, en faire une "spécialité". C'est comme cela que les tâches ménagères deviennent, petit à petit la responsabilité de la femme"*, selon Michel Pasteel, directeur de l'Institut.

Les femmes consacrent toujours plus de temps aux tâches ménagères

L'étude a analysé l'emploi du temps des femmes et des hommes dans différentes catégories : le travail rémunéré, les tâches ménagères, les soins des enfants et les loisirs. En moyenne sur une journée de semaine normale, les hommes consacrent près d'1 heure 30 en plus au travail rémunéré tandis que les femmes consacrent près d'1 heure 30 en plus aux tâches ménagères. Le weekend, la différence entre les femmes et les hommes au niveau du travail rémunéré disparaît, mais la différence sur le plan des tâches ménagères, des soins apportés aux enfants et des loisirs persiste.

Sur une journée de semaine moyenne, les mères de jeunes enfants consacrent 1 heure 22 minutes de plus aux tâches ménagères et 1 heure 15 minutes de plus aux soins des enfants, tandis que les pères de jeunes enfants consacrent en moyenne 2 heures 37 minutes de plus au travail rémunéré.

Un élément positif toutefois : le temps que les pères consacrent aux soins et à l'éducation des enfants est en augmentation. Cela montre que la paternité continue à évoluer.

Un système de congé de parenté pour renforcer l'égalité

Les régimes de congés tels que le congé parental et le crédit-temps gagnent chaque année en popularité. La formule consistant à réduire ses prestations d' 1 jour par semaine semble séduire tant les femmes que les hommes. Ainsi, le nombre d'hommes en congé parental est passé de 3600 en 2004 à plus de 18000 en 2015. Les hommes semblent de plus en plus chercher eux aussi à prendre davantage en charge les tâches ménagères et les soins des enfants.

Le système des congés permet de diminuer temporairement son temps de travail pour s'occuper d'un enfant ou d'un proche dépendant tout en étant assimilé à un travailleur à temps plein. Et donc sans conséquence sur la pension, par exemple. Pour l'Institut, le système des congés doit aujourd'hui être évalué dans une optique d'égalité de genre et de parentalité.

Les congés parentaux et autres congés devraient être encore plus souples qu'actuellement. Il faudrait par exemple pouvoir prendre ces congés par demi-jour, transformer des jours de congé en heures (afin que les parents puissent par exemple aller chercher leurs enfants à la crèche ou à l'école), ou encore pouvoir prendre des congés de soins par semaine (pour le moment, on peut uniquement prendre le congé parental par mois). La situation des parents isolés doit également bénéficier d'une attention spécifique.

“Pour rendre la conciliation entre travail et famille tant pour les femmes que pour les hommes plus facile, il peut être envisagé de rendre les régimes de congés existants encore plus souples, par exemple les congés parentaux et les formes de crédit-temps. Nous savons également que les formules de congés les plus souples sont celles qui sont les plus appréciées par les hommes”, conclut Michel Pasteel.

À la demande de l'Institut, le groupe de recherche TOR de la Vrije Universiteit Brussel a analysé les données issues d'une enquête sur l'emploi du temps réalisée en 2013 par la Direction générale Statistique du SPF Économie auprès de 5559 Belges issus de 2744 ménages.